

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01720

Numéro SIREN : 514 387 141

Nom ou dénomination : 9 A CLIMBING

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/014564

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/014564**
n°de gestion : **2012B01720**
n°SIREN : **514 387 141 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 10/09/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

9 A CLIMBING - Société par actions simplifiée
180 boulevard de Charavines 38500 Voiron -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1472416

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	52 004	29 173	22 831		22 831	
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	18 202	2 244	15 958	1 889	14 069	744.98
	Fonds commercial (1)	2 000		2 000	2 000		
	Autres immobilisations incorporelles	285		285	285		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	46 602	20 855	25 747	29 061	3 314	11.40
	Autres immobilisations corporelles	13 766	11 282	2 484	2 229	255	11.44
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 009		2 009	2 009		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 200		1 200		1 200	
	Total II	136 069	63 555	72 514	37 472	35 042	93.51
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	188 788		188 788	132 093	56 695	42.92
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	134 799		134 799	144 600	9 801	6.78
	Marchandises	103 329		103 329	77 911	25 418	32.62
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	223 934	2 172	221 762	166 308	55 453	33.34
	Autres créances	62 526		62 526	33 939	28 587	84.23
	Capital souscrit - appelé non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	450 160		450 160	160	450 000	NS
	Disponibilités	104 854		104 854	16 263	88 591	544.75
	Charges constatées d'avance (3)	57 691		57 691	1 434	56 257	NS
	Total III	1 326 081	2 172	1 323 909	572 708	751 200	131.17
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 462 150	65 727	1 396 423	610 180	786 242	128.85

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 200

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	12	Exercice N-1 31/12/2017	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 70 807)	70 807		60 000		10 807	18.01
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	140 491				140 491	
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	6 000		6 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	264 860		219 914		44 946	20.44
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	61 830		44 946		16 884	37.56
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	543 988		330 860		213 128	64.42
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	354				354	
	Provisions pour charges						
	Total III	354				354	
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles	199 990				199 990	
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	407 834		90 393		317 441	351.18
	Concours bancaires courants	1 015		32		984	NS
	Emprunts et dettes financières diverses			32 985		32 985	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 116		127 748		12 368	9.68
	Dettes fiscales et sociales	97 149		24 243		72 906	300.73
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	5 976		3 919		2 057	52.50
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	852 080		279 320		572 760	205.05
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 396 423		610 180		786 242	128.85

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

518 454

213 994

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	311 108	1 699	312 807	274 705		38 102	13.87
Production vendue de biens	778 201	120 485	898 687	747 817		150 869	20.17
Production vendue de services	4 937	3 910	8 847	8 562		285	3.33
Chiffre d'affaires NET	1 094 246	126 095	1 220 341	1 031 084		189 256	18.36
Production stockée			9 801	80 554		90 355	112.17
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 545			2 545	
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			1 213 084	1 111 638		101 446	9.13
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			188 452	167 207		21 246	12.71
Variation de stock (marchandises)			25 418	57 788		32 370	56.02
Achats de matières premières et autres approvisionnements			282 369	279 895		2 474	0.88
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			56 695	76 772		20 077	26.15
Autres achats et charges externes *			488 631	436 650		51 981	11.90
Impôts, taxes et versements assimilés			11 291	5 778		5 513	95.42
Salaires et traitements			179 363	124 449		54 914	44.13
Charges sociales			58 836	40 993		17 843	43.53
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			39 065	6 637		32 428	488.60
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				2 025		2 025	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			8 398	7 385		1 013	13.72
Total des Charges d'exploitation (II)			1 174 294	936 458		237 835	25.40
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			38 791	175 180		136 389	77.86
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		634		452	182	40.14
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change		346		1 169	823	70.41
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		980		1 622	642	39.58
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		10 771		4 155	6 617	159.27
Différences négatives de change		624		1 938	1 313	67.78
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		11 396		6 092	5 304	87.05
2. Résultat financier (V-VI)		10 416		4 470	5 945	132.99
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		28 375		170 709	142 334	83.38
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 200		1 722	522	30.33
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				90 000	90 000	100.00
Total VII		1 200		91 722	90 522	98.69
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		390		190 179	189 789	99.80
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				43 151	43 151	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		354			354	
Total VIII		744		233 330	232 587	99.68
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		456		141 608	142 064	100.32
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		32 999		15 845	17 154	108.26
Total des produits (I+III+V+VII)		1 215 264		1 204 982	10 282	0.85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 153 434		1 160 036	6 602	0.57
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		61 830		44 946	16 884	37.56

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

IFAC ASSOCIES

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	8
Informations complémentaires (CICE)	8
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Détail des charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Détail des charges constatées d'avance	12
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 0 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 0 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			52 004
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 174		16 313
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	43 809		2 794
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 970		1 796
TOTAL	55 779		4 589
Autres participations	2 009		
Prêts, autres immobilisations financières			1 200
TOTAL	2 009		1 200
TOTAL GENERAL	61 961		74 107

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			52 004	52 004
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			20 487	20 487
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			46 602	46 602
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 766	13 766
TOTAL			60 369	60 369
Autres participations			2 009	2 009
Prêts, autres immobilisations financières			1 200	1 200
TOTAL			3 209	3 209
TOTAL GENERAL			136 069	136 069

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		29 173		29 173
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 244		2 244
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	14 748	6 107		20 855
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 741	1 541		11 282
TOTAL	24 489	7 648		32 138
TOTAL GENERAL	24 489	39 065		63 555

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	29 173				
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 244				
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 107				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 541				
TOTAL	7 648				
TOTAL GENERAL	39 065				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		354			354
TOTAL		354			354

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 867		695		2 172
TOTAL	2 867		695		2 172
TOTAL GENERAL	2 867	354	695		2 526
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		354	695		

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	13 890
Total	13 890

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	463
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235
Dettes fiscales et sociales	7 880
Autres dettes	138
Total	8 717

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
INTERET COURUS	
- INTERETS EMPRUNT 350K€	4 62
- INTERET EMPRUNT LCL	94
PERSONNEL. DETTES PR CONGES A	
- Provisions pour congés payés	5 563
CHARGES SOCIALES/CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	2 318
CHARGES CONSTATES D AVANCE	
- ASSURANCE EMPRUNT 350K€	86
- ASSURANCE EMPRUNT LCL	80
Total	8 601

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	57 691
Total	57 691

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATE D AVANCE			
- ASSURANCE RC	1 156		
- CONTRAT VEHICULE n°3010344061	359		
- ASSURANCE CREDIT BAIL	70		
- CONTRAT VEHI PART N°3011222670	567		
- ASSURANCE CREDIT BAIL	90		
- CONTRAT VEHI PART N°3011219825	362		
- ASSURANCE CREDIT BAIL	66		
Total	2 669		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

T. P. S. C. A.

9A CLIMBING
Société par actions simplifiée
au capital de 70 807 euros
Siège social : 180 Boulevard de Charavines
38 500 VOIRON
514 387 141 RCS GRENOBLE

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28 JUIN 2019

Le 28 Juin 2019, à 10 heure, les associés de la Société 9A CLIMBING se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué en date du 20 Juin 2019.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur TUSCAN Frédéric préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Sont également présents :

- Monsieur Frédéric NIGOUL,
- La société CASRA CAPITAL,
- Monsieur Cyril FAURA,

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Monsieur NIGOUL Frédéric.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 70 714 actions, soit plus du cinquième des actions ayant un droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés et les récépissés postaux d'envoi
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- le rapport du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2018;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

NF *AF* FT

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation et la fixation de la rémunération du Président,
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale constate conformément aux dispositions de l'art 223 quater du CGI, qu'il n'a été engagé au cours de l'exercice écoulé, aucune dépense exclue des charges déductibles de l'assiette de l'impôt telles que visées au 4 de l'article 39 dudit code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE

DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 61 830.28 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 61 830.28 euros.

Affectation

NR cf FT

- Réserve Légale, soit 1 080.70 euros
- Report à nouveau, soit 59 749.58 euros

Ce qui aura pour effet de porter ce compte à un montant de 324 609.66 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président mentionnant la présence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte et l'approuve purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – APPROBATION DE LA REMUNERATION DU PRESIDENT,

L'assemblée prend acte et valide le fait qu'il ait été octroyé une rémunération de 44 953.44 euros bruts annuels (régime Général) et de 23 946,36 euros nette (régime TNS) à Monsieur TUSCAN Frédéric, au titre de ses fonctions de président pour l'exercice 2018.

L'assemblée décide de fixer à compter du 1 janvier 2019, la rémunération de Monsieur TUSCAN Frédéric au titre de ses fonctions de Président, à 60 792 euros bruts annuels.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION – POUVOIR EN VUE DES FORMALITES,

L'assemblée confère tous pouvoir au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme des présentes aux fins d'accomplir toutes formalités requises

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NF CF FT

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 12 heure.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
Monsieur TUSCAN Frédéric

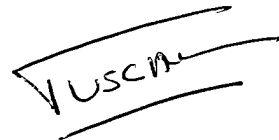
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'TUSCAN', enclosed within a hand-drawn rectangular box.

Le Secrétaire
Monsieur NIGOUL Frédéric

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Frédéric NIGOUL.

Les Associés
La société CASRA CAPITAL,

représentée par Frédéric TUSCAN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'TUSCAN', enclosed within a hand-drawn rectangular box.

Monsieur Cyril FAURA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. FAURA', with a long vertical line extending downwards.